

ATELIERS PERISCOLAIRES DU CP AU CM2

FICHE D'INSCRIPTION PREVISIONNELLE

IDENTITE / COORDONNEES

NOM (de l'enfant)

PRENOM

EMAIL :

ECOLE ET CLASSE :

AGE :

TELEPHONE :

INFORMATIONS UTILES

L'inscription définitive de votre enfant vous sera confirmée par courriel. Il est également nécessaire que vous ayez retourné le dossier périscolaire 2026-2027 de votre enfant complet.
Le nombre de places est limité à 14 enfants par atelier et 30 enfants par atelier "Ecole des Sports". **Les enfants peuvent être inscrits à un seul atelier sur son quartier d'affectation scolaire.**

Clôture des inscriptions définitives le vendredi 25 septembre 2026, **aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai.**

Un cours d'essai sera possible durant la semaine du 14 au 18 septembre. Désinscription à l'issu du cours d'essai uniquement par mail à l'adresse : scolaire@ville-montmorency.fr

A défaut, l'atelier sera facturé pour l'année complète.

D'autre part, la Ville de Montmorency se réserve le droit de modifier le planning prévisionnel des cours en fonction des taux de remplissage.
Les cours démarreront dans la semaine du 14 septembre 2026 et s'achèveront dans la semaine du 21 juin 2027 sauf école des sports fin le 17/06/27.
Les activités sont facturées en même temps que l'ensemble des autres activités périscolaires (restauration, centre de loisirs...)

CHOIX DU COURS (1 cours maximum/enfant)

Nord Montmorency

Théâtre
Buisson élémentaire
lundi 16h30-17h45 ☐
lundi 17h45-19h00 ☐

Danse
Centre culturel Rachel Félix
lundi 16h30-17h45 (CP-CE1) ☐
lundi 17h45-19h00 (CE2-CM) ☐

Création manga Kawai
Buisson élémentaire
mardi 16h30-17h45 ☐
mardi 17h45-19h00 ☐

Dessin
Buisson élémentaire
jeudi 16h30-17h45 (CP-CE1) ☐
jeudi 17h45-19h00 (CE2-CM) ☐

Parc des sports

Ecole des sports
Gymnase COSOM
lundi 16h30-18h15 ☐
Navette trajet aller possible :

Navette minibus Oui ☐ Non ☐
ALSH de prise en charge Ferry ☐ Pasteur ☐
Navette pédibus Oui ☐ Non ☐
ALSH de prise en charge Fontaine ☐ Buisson ☐

Ecole des sports
Gymnase COSOM
jeudi 16h30-18h15 ☐
Navette trajet aller possible :

Navette minibus Oui ☐ Non ☐
ALSH de prise en charge Ferry ☐ Pasteur ☐
Navette pédibus Oui ☐ Non ☐
ALSH de prise en charge Fontaine ☐ Buisson ☐

Centre-Ville

Dessin
Salle le Laboureur
lundi 16h30-17h45 ☐
lundi 17h45-19h00 ☐

Théâtre
Salle le Laboureur
mardi 16h30-17h45 (CP-CE1) ☐
mardi 17h45-19h00 (Ce2-CM) ☐

Danse
Pasteur maternelle
jeudi 16h30-17h45 (CP-CE1) ☐
jeudi 17h45-19h00 (Ce2-CM) ☐

Création manga Kawai
Salle Le laboureur
jeudi 16h30-17h45 ☐
jeudi 17h45-19h00 ☐

Sud Montmorency

Création manga Kawai
Ecole Ferry
Lundi 16h30-17h45 (CP-CE1) ☐
Lundi 17h45-19h00 (Ce2-CM) ☐

Danse
Ecole Ferry
mardi 16h30-17h45 (CP-CE1) ☐
mardi 17h45-19h00 (Ce2-CM) ☐

Dessin
Ecole Ferry
mardi 16h30-17h45 ☐
mardi 17h45-19h00 ☐

Théâtre
Ecole Ferry
jeudi 16h30-17h45 ☐
jeudi 17h45-19h00 ☐

MODE DE FACTURATION

La totalité de l'année de cours est due dès l'inscription (début de facturation sur la facture périscolaire d'octobre 2026).

La tarification tient compte de votre quotient familial.

Il vous est proposé deux modes de règlement : en totalité au mois d'octobre 2026 ou en 9 mensualités entre octobre 2026 et juin 2027.

Merci de cocher un mode de paiement - si aucune case n'est cochée, le règlement en une fois au mois d'octobre vous sera appliqué par défaut.

Règlement en une fois au mois d'octobre 2026 ☐

Règlement en neuf mensualités entre octobre 2026 et juin 2027 ☐

Date :

Nom, prénom et signature des parents :